



INFORMATION DES FAMILLES: MESURES A PARTIR DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2015

publié le 15/11/2015

A la suite des attentats de Paris, les mesures prises par le Ministère de l'Éducation Nationale seront mises en œuvre au sein du collège :

A la suite des attentats de Paris, les mesures prises par le Ministère de l'Éducation Nationale seront mises en œuvre au sein du collège :

Lundi 16 novembre 2015 les cours seront assurés au collège comme dans l'ensemble des établissements scolaires du territoire national.

Les sorties scolaires occasionnelles (spectacles, musées, sorties « nature »...) sont interdites jusqu'au dimanche 22 novembre inclus. En conséquence, la visite des élèves de 3ème du 16/11/2015 au Forum santé d'Angoulême est annulée comme le déplacement au cinéma de Cognac d'une classe de 6ème et de l'Ulis le mardi 17 novembre 2015.

Une minute de silence se déroulera le lundi 16/11/2015 à 12h00. Ce temps de recueillement sera précédé d'un échange entre les élèves et les enseignants dans chaque classe.

F. SOUS



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.